



Développement territorial



La stratégie normande

L'action du FEDER en Normandie sur la période 2021-2027 vise à soutenir les projets dans les territoires urbains et non-urbains en ciblant 4 enjeux :

- Accompagner le développement de l'économie circulaire dans les territoires par la réhabilitation et la reconversion des sites industriels et urbains obsolètes et des terrains contaminés.
- Soutenir les équipements et services aux publics, l'accès aux services de santé notamment dans les territoires ou quartiers où l'accès aux soins est problématique ou déficitaire ;
- Soutenir l'aménagement ou l'amélioration d'espaces publics stratégiques (parcs urbains, espaces de loisirs, restructuration de voiries, traitement de l'espace public...) pour répondre aux besoins des habitants et soutenir la cohésion sociale indispensable au développement de territoires fragilisés;
- Contribuer au développement de l'usage des modes de déplacement plus durables en alternative à la voiture traditionnelle, notamment via le soutien au développement de pôles d'échanges multimodaux plus nombreux.

Financements disponibles

Dans le cadre des programmes normands

[Programmes LEADER normands](#)

Autres programmes européens

[Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe](#)

[Programme Interreg Europe du Nord-Ouest](#)

[Programme Interreg Europe](#)

[Foire aux questions 2021-2027 destinées aux EPCI](#)

Ancre

aapfeder

Appels à projets 21-27

AAP Aménagement et requalification des espaces publics

Les montants des crédits FEDER pour cet appel à projet sont de :

- 5.1 : 3 150 000,00 €
- 5.2 : 2 245 000,00 €

Les projets devront impérativement se situer sur l'espace public ou le domaine public, et être accessibles à tous sans restriction et gratuits. Ils devront être inclusifs, favorisant une diversité d'usages pour l'ensemble des citoyens.

Les projets devront reposer sur des **Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature** (SafN) en allant au-delà des approches traditionnelles d'embellissement, de verdissage des espaces et de faible désimperméabilisation des sols.

Ils devront traiter la dimension environnementale de manière intégrée et optimale en développant de façon transversale et détaillée les thématiques décrites ci-dessous :

- Les projets devront permettre de **renforcer la résilience écologique des territoires en renaturant** et en **intégrant des pratiques respectueuses de la biodiversité**.
- Les projets devront **prendre en compte l'eau**, afin d'assurer une **gestion durable des ressources hydriques** et **prévenir les risques d'inondation**.
- Les projets devront veiller à **l'accessibilité, à l'inclusivité et à la multifonctionnalité** des espaces publics.
- Les projets devront également intégrer une **réflexion approfondie sur l'existant**, en accordant une attention particulière sur la **valorisation et le devenir des ressources et structures déjà présentes**.
- Les projets devront intégrer une démarche claire de suivi et d'évaluation à court, moyen et long terme.

L'appel à projets est ouvert **jusqu'au 17 décembre 2025 à 12h**.

[Cliquez-ici pour candidater sur Mon Espace Aides !](#)

[AAP Espaces publics 5.1.pdf](#)

[AAP Espaces Publics 5.2.pdf](#)

[Annexe AAP - Mise en oeuvre SAFN UICN.pdf](#)

[Annexe AAP - SAFN OFB.pdf](#)

AAP Pôles d'échanges multimodaux

[AAP Pôles d'Echanges Multimodaux en zones urbaines 2024.pdf](#)

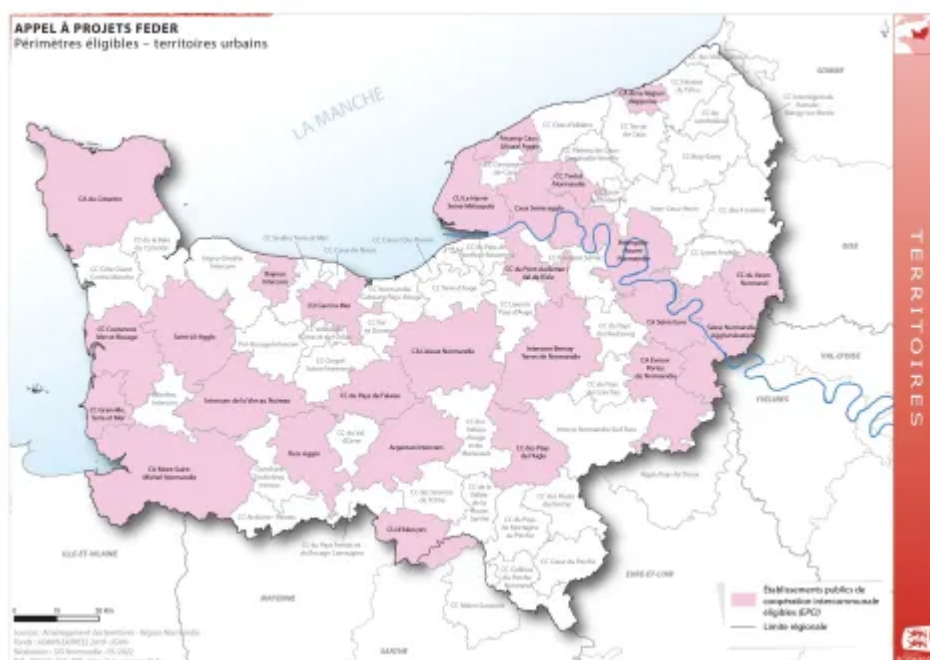
[AAP Pôles d'Echanges Multimodaux en zones non urbaines 2024.pdf](#)

[Pour déposer une demande, cliquez-ici !](#)

Appel à projets FEDER - Périmètres éligibles (territoires urbains)

Périmètres éligibles (*territoires urbains*) au fonds européen de développement régional (*FEDER*), objectif spécifique (*OS*) n°5 pour la programmation 2021-2027.

[Carte \(téléchargement, impression, partage\)](#)



Appel à projets FEDER - Périmètres éligibles (territoires non-urbains)

Périmètres éligibles (*territoires non-urbains*) au fonds européen de développement régional (*FEDER*), objectif spécifique (*OS*) n°5 pour la programmation 2021-2027.

[Carte \(téléchargement, impression, partage\)](#)

Ancre
contacts

Direction de l'Aménagement des Territoires

Direction Aménagement des Territoires

aap-feder-espaces-publics@normandie.fr [02 35 52 57 34](tel:0235525734)

Missions Santé

DGA Transports et Aménagement du Territoire

sante@normandie.fr [02 35 52 21 49](tel:0235522149)

Direction Mobilité et Infrastructures (PEM)

Service Infrastructures et Etudes

5, rue Robert Schuman, 76000 Rouen

[02 35 52 56 41](tel:0235525641)

Exemples de projets